

Commune d'Echallat – Conseil Municipal du 04 décembre 2025



ORDRE DU JOUR

Administration Générale

1. Indemnité de l'agent recenseur (Mme Révolte)
2. Renouvellement du placement financier du compte à terme
3. Avis du CM sur la demande d'autorisation unique pluriannuelle de prélèvement d'eau à usage d'irrigation agricole de l'organisme unique de gestion collective Cogest'eau
4. Avis et autorisation du CM pour l'instruction du projet de vente du bâtiment communal du bourg
5. Avis et autorisation du CM pour l'instruction du projet de construction d'un bâtiment communal de stockage
6. Demande de subvention au Conseil Départemental – Construction d'un bâtiment communal de stockage
7. Demande de subvention DETR (Etat) – Construction d'un bâtiment communal de stockage

Informations diverses et actualités de la commune

- Présentation du rapport Prix et Qualité du service public eau et assainissement de la CDC du Rouillacais
- Elaboration du Plan Communal de Sauvegarde
- Désignation et formation de l'assistant prévention et du référent handicap
- Travaux à prévoir dans le cadre de l'accessibilité des bâtiments publics
- Vœux du maire et du CM le 16 janvier 2026 à 19H00
- Retour sur le Rallython
- Retour sur l'enquête publique du PLUi du Rouillacais
- Rappel distribution sacs jaunes et transparent le 9/12 am (CDC) et le 13/12 (conseillers municipaux)
- Distribution et décoration des sapins de Noël – Installation des guirlandes lumineuses
- Conseil CDC le 15/12 accueilli par le CM de Douzat à la SDF d'Echallat (18H00)
- Convention de distribution des documents de la commune
- Commission contrôle liste électorale
- Elections municipales de mars 2026

Présents : Alain Briand, Sébastien Charbonnier, Céline Fourcade, Michel Goyon, Stéphanie Laborde-Galteaud, Jean-Louis Lacombe, Pascal Singarraud, Corinne Vergnaud.

Excusés : Lucien Auneau-Bonté, Patrick Métayer.

1. Indemnité de l'agent recenseur (*Mme Révolte*)

Indemnité dotation forfaitaire de recensement versée à la commune par l'INSEE : 895 €

PROPOSITION : versement d'une indemnité totale pour l'agent recenseur de 1200 € net

Comprenant :

- 2 demi-journées de formation
- Tournée de reconnaissance
- Recensement au domicile des habitants du 15 janvier au 14 février

Contrat du 05 janvier au 14 février 2026

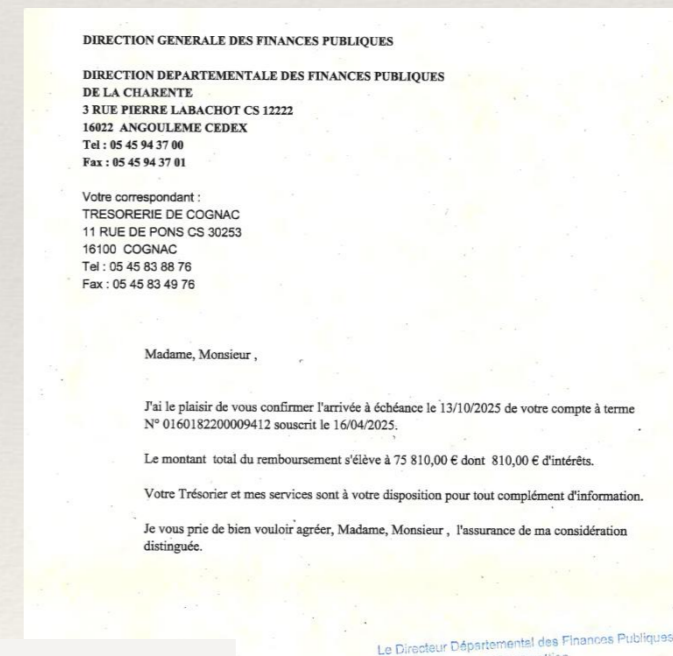
DELIBERATION

2. Renouvellement du placement financier du compte à terme

Montant placé sur le CAT 2024: 75 000 €

Intérêts nets perçus en 2024 (1 an): 2 565 € (3,42 %)

Intérêts net perçus en 2025 (6 mois) : 810 €



PROPOSITION : Nouveau placement de 75 000 € pour 6 mois

DELIBERATION

3. Avis du CM sur la demande d'autorisation unique pluriannuelle de prélèvement d'eau à usage d'irrigation agricole de l'organisme unique de gestion collective Cogest'eau

<https://www.charente.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-Chasse-Eau-Risques/DUP-ICPE-IOTA/Angouleme/1-COGEST-EAU-autorisation-unique-pluriannuelle-de-prelevement-sur-le-perimetre-dossier-enquete>

Conseil CDC du 17 novembre 2025

Après avoir entendu les faits, et face à la complexité du dossier, le Conseil Communautaire décide de ne pas se positionner et donc, de ne pas délibérer sur le sujet.

RESUME NON TECHNIQUE

Pour le dossier de demande d'autorisation environnementale de tous les prélèvements d'eau pour l'irrigation agricole



COGEST'EAU Charente

ZA Ma Campagne

66 Impasse Joseph Niepce
16 016 ANGOULEME CEDEX
Tél.: 05 45 24 49 78
Fax : 05 45 24 49 99

eaucea

72 rue Riquet
31 000 TOULOUSE
Tel. 05 61 62 50 68
Mail: eaucea@eaucea.fr
site: www.eaucea.fr

4. Avis et autorisation du CM pour poursuivre l'instruction du projet de vente du bâtiment communal du bourg

Courrier de Mme Métayer proposant d'acheter les bâtiments communaux du Bourg

&

5. Avis et autorisation du CM pour poursuivre l'instruction du projet de construction d'un bâtiment communal de stockage

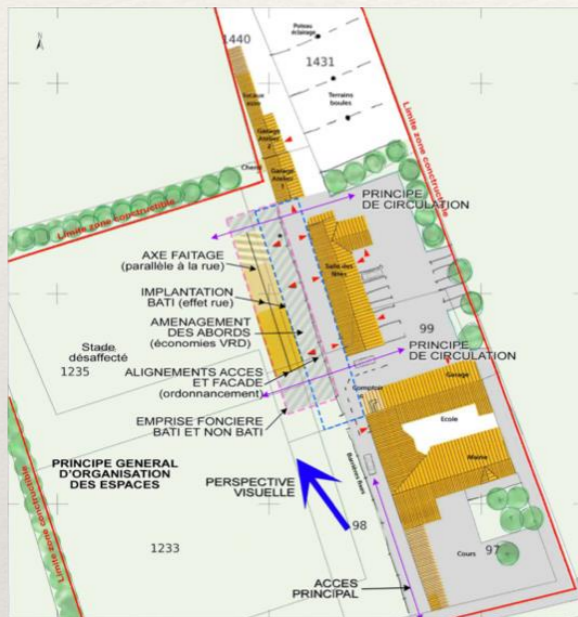


DELIBERATION



*Consultation du CAUE
Consultation de l'ATD (assistance à maîtrise d'œuvre)*

HYPOTHESE 1



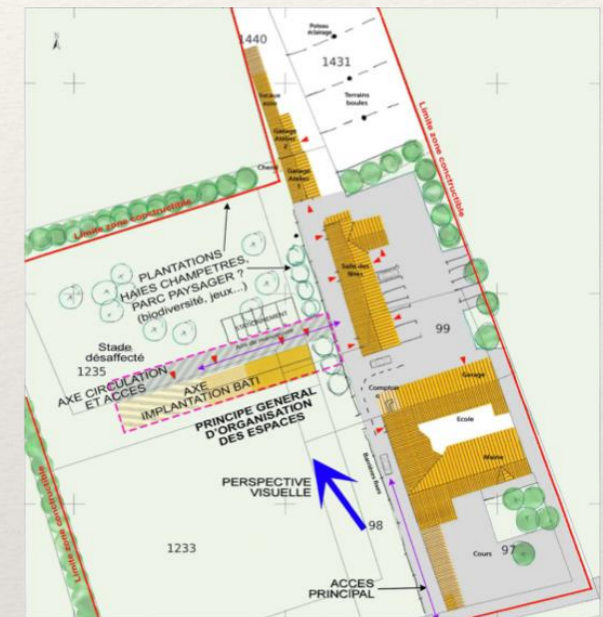
HYPOTHESE 2



HYPOTHESE 3



HYPOTHESE 4



5. Avis et autorisation du CM pour poursuivre l'instruction du projet de construction d'un bâtiment communal de stockage



*Devis entreprise GOUDY**

*Devis entreprise AZARD**

Devis entreprise BRUNETEAU

Choix d'un Architecte (obligatoire)

Etude de sol

Coordonnateur SPS

En attente du chiffrage du budget par l'assistant maîtrise d'œuvre de l'ATD

DELIBERATION

**6. Demande de subvention au Conseil Départemental –
Construction d'un bâtiment communal de stockage**

&

**7. Demande de subvention DETR (Etat) –
Construction d'un bâtiment communal de stockage**

DELIBERATION

Informations diverses et actualités de la commune

- Présentation du rapport Prix et Qualité du service public eau et assainissement de la CDC du Rouillacais
- Elaboration du Plan Communal de Sauvegarde
- Désignation et formation de l'assistant prévention et du référent handicap
- Travaux à prévoir dans le cadre de l'accessibilité des bâtiments publics
- Vœux du maire et du CM le 16 janvier 2026 à 19H00
- Retour sur le Rallython
- Retour sur l'enquête publique du PLUi du Rouillacais
- Rappel distribution sacs jaunes et transparent le 9/12 am (CDC) et le 13/12 (conseillers municipaux)
- Distribution et décoration des sapins de Noel – Installation des guirlandes lumineuses
- Conseil CDC le 15/12 accueilli par le CM de Douzat à la SDF d'Echallat (18H00)
- Convention de distribution des documents de la commune
- Commission contrôle liste électorale
- **Elections municipales de mars 2026**

RAPPORT ANNUEL
PRIX & QUALITE
DU SERVICE PUBLIC

Assainissement non collectif

CDC DU ROUILLACAIS

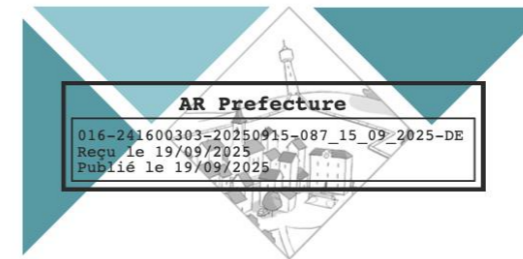
Exercice 2024

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement non collectif pour l'exercice 2024 présenté conformément à l'article L.2224 5 du code général des collectivités territoriales.

Document établi par



Document établi le 10-09-2020



RAPPORT ANNUEL

PRIX & QUALITE
DU SERVICE PUBLIC
Eau potable

Communauté de communes du Rouillacais

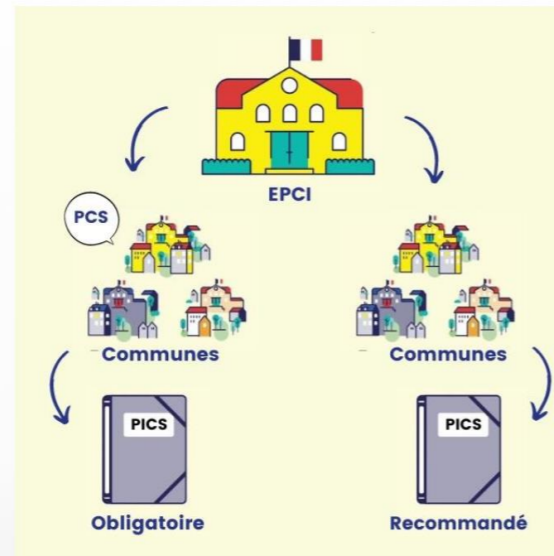
Exercice 2024

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2024 présenté conformément à l'article L.2224 5 du code général des collectivités territoriales.

Document établi par
CHARENTE
Eaux
ASSISTANCE AUX COLLECTIVITES

Sur la base des données transmises par la collectivité et son délégataire

PLAN INTERCOMMUNAL DE SAUVEGARDE / PLANS COMMUNAUX DE SAUVEGARDE



EPCI : coordination, mutualisation, cohérence territoriale

- Piloter la démarche globale et le calendrier
- Apporter un appui technique et administratif
- Assurer la compatibilité avec les plans départementaux (ORSEC, PPR, etc.)

Communes : ancrage local et mise en œuvre

- Rôle du maire comme directeur des opérations de secours
- Mise à jour ou création des PCS communaux
- Identification des moyens matériels et humains locaux

Enjeu commun : une chaîne de sauvegarde territoriale claire et opérationnelle

- Cohérence des procédures
- Communication coordonnée
- Continuité des services essentiels

Nov.–Déc. 2025

- Lancement de la démarche
- Validation politique et constitution du groupe de travail intercommunal

Janv.–Mars 2026

- Diagnostic des risques & inventaire des moyens
- Cartographie des risques / fiches communales

Elections

Avril–Mai 2026

- Rédaction du PCSI et articulation avec les PCS communaux
- Définition des procédures communes / fiches réflexes

Juin 2026

- Validation par les communes et instances partenaires
- SDIS, préfecture

Juillet 2026

- Adoption communautaire et communication publique
- Diffusion du PCSI et préparation des exercices de simulation

Retour Enquête Publique PLUI

- 86 consultations en mairie et locaux CDC
- 6 visites à Echallat (3 remarques écrites)
- 343 visites sur le site internet
- 130 observations des personnes publiques associées
- Approbation conseil CDC le 09 mars 2026
- Mise en application par le préfet courant avril 2026